

Île Bicquette (Québec)
Phare

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

Le phare de l'île Bicquette, qui a 74 pieds de haut, a été construit en 1844 d'après les plans de Charles Atherton, ingénieur lié par contrat à la Trinity House. La maçonnerie en pierres a été recouverte de bois aux environs de 1900 afin que la tour soit mieux protégée des intempéries. Le bâtiment appartient au ministère des Transports. Voir le Rapport de bâtiment n° 87-88 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le phare de l'île Bicquette a été désigné édifice "reconnu" parce qu'il compte parmi les exemples les plus représentatifs des premières tours en pierre de forme cylindrique construites avant la confédération par la Trinity House de Québec - organisme chargé de l'administration des phares dans le Bas-Canada avant leur prise en charge par le ministère de la Marine - en vue d'améliorer la navigation sur le fleuve Saint-Laurent. Le nom de la famille Thibault est associé à ce phare; en effet, le nombre des années de service offertes par différents membres de cette famille dépasse soixante-quinze. De plus, on attribue à celle-ci le mérite d'avoir reconstitué dans l'île une colonie de sauvagine en voie d'extermination.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du bâtiment réside dans sa hauteur, sa forme cylindrique et la pierre revêtue de bois dont il est construit, ainsi que dans sa conception, les techniques de construction employées et les matériaux primitifs subsistants. Les ouvertures très en retrait surmontées de frontons surbaissés, la corniche et le garde-corps ornemental en fer forgé constituent aussi des éléments caractéristiques.

Les aménagements fonctionnels primitifs méritent d'être conservés parce qu'ils témoignent des innovations techniques qui ont transformé les appareils de signalisation lumineuse des phares dans les années 1840.

Clôtures, dépendances et autres éléments ayant un rapport avec la tour et qui illustrent l'adaptation des êtres humains à la vie insulaire devront être conservés ou, au besoin, réintroduits.

Traduction